

**Département
de la Drôme**
Arrondissement
de Valence
Commune
de La Roche de Glun

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

N°20/2023

Nombre de membres présents en exercices :23
Nombres de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 22

Date de la convocation : 6 avril 2023

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqués, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire en exercice.

Etaient présents : M. GOUNON Michel, M. STRANGOLINO Patrick, M^{me} FAURE Muriel, M. GIRANTHON Frédéric, M. VALETTE Olivier, M. Serge ZUCHELLO, Mme BONHOMME Stéphanie, M. GRANGER Patrick, M. DELHAUME Patrick, M. POUYET Jean-Marc, Monsieur BETTON Richard, M. RIMBERT Charles-Henri, M^{me} GUIBERT Frédérique, M^{me} PROVO Christiane, M. GOURDOL Bruno, M. David MARGIRIER, Mme Valérie FAURE.

Absents représentés : M^{me} PLANET Joëlle (pouvoir donné à M. Serge ZUCHELLO), Madame Alexandra BAUSSERON (pouvoir donné à Mme Stéphane BONHOMME), Madame Yolande HUSSON (pouvoir donné à M. Olivier VALETTE), Madame Sandra JULLIEN (pouvoir donné à Monsieur Michel GOUNON), Monsieur Christophe ROMEGOUX (pouvoir donné à M. Frédéric GIRANTHON).

Absent excusé : Madame DUCLAUD Nathalie.

M^{me} BONHOMME Stéphanie est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 23.

**OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE LA MUSARDINE
POUR L'OPERATION THEATRE – 13 mai 2023**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une opération théâtre doit se tenir le 13 mai 2023 et qu'il est proposé que cette opération se fasse sur la ROCHE DE GLUN. La tenue de cette opération Théâtre contribue au rayonnement culturel et à l'attractivité de la ville.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de mettre à disposition à titre gratuit la salle la MUSARDINE.

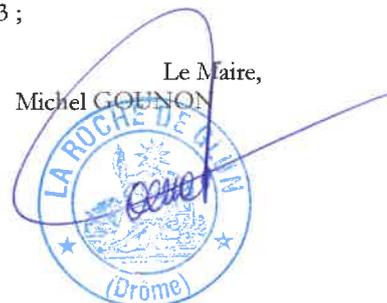
Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur Michel GOUNON, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle LA MUSARDINE pour la tenue de l'opération Théâtre qui doit se dérouler le 13 mai 2023 ;

Le Maire,
Michel GOUNON



Certifié exécutoire par Le Maire compte tenu
De sa transmission en préfecture le
Et de sa publication le